

Fiche Mémo Technique des Exigibilités

► De 1 à 9 salariés

Période d'emploi	Date d'exigibilité	Intitulé du BRC
Janvier	15 avril	1 ^{er} trimestre
Février		
Mars		
Avril	15 juillet	2 ^e trimestre
Mai		
Juin		
Juillet	15 octobre	3 ^e trimestre
Août		
Septembre		
Octobre	15 janvier N+1	4 ^e trimestre
Novembre		
Décembre		

De 1 à 9 salariés

► De + 9 à - de 50 salariés

Période d'emploi	Date d'exigibilité	Intitulé du BRC
Janvier	15 février	Janvier
Février	15 mars	Février
Mars	15 avril	Mars
Avril	15 mai	Avril
Mai	15 juin	Mai
Juin	15 juillet	Juin
Juillet	15 août	Juillet
Août	15 septembre	Août
Septembre	15 octobre	Septembre
Octobre	15 novembre	Octobre
Novembre	15 décembre	Novembre
Décembre	15 janvier N+1	Décembre

De + 9 à - de 50 salariés

► + de 50 salariés

Période d'emploi	Date d'exigibilité	Intitulé du BRC
Janvier	5 février	Janvier
Février	5 mars	Février
Mars	5 avril	Mars
Avril	5 mai	Avril
Mai	5 juin	Mai
Juin	5 juillet	Juin
Juillet	5 août	Juillet
Août	5 septembre	Août
Septembre	5 octobre	Septembre
Octobre	5 novembre	Octobre
Novembre	5 décembre	Novembre
Décembre	5 janvier N+1	Décembre

+ de 50 salariés

► + de 50 salariés avec décalage de paye

(paye versée entre le 11 et le 20 du mois suivant la période d'embauche)

Période d'emploi	Date d'exigibilité	Intitulé du BRC
Janvier	25 février	Février
Février	25 mars	Mars
Mars	25 avril	Avril
Avril	25 mai	Mai
Mai	25 juin	Juin
Juin	25 juillet	Juillet
Juillet	25 août	Août
Août	25 septembre	Septembre
Septembre	25 octobre	Octobre
Octobre	25 novembre	Novembre
Novembre	25 décembre	Décembre
Décembre	25 janvier N+1	Janvier

+ de 50 salariés
avec décalage de paye

► La déclaration de régularisation : 31 janvier N+1